

Compétitions internationales Patinage artistique & Danse sur glace Saison 2020-2021

Update 05.01.2021

Le présent concept est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire Covid-19.

La participation à des compétitions internationales est gelée jusqu'à la fin de la saison 2020/21 pour l'ensemble des cadres nationaux de Swiss Ice Skating. Seuls les membres de l'équipe nationale +19/M19/M17, équipe nationale Couple ; équipe nationale de Danse sur glace ont la possibilité de concourir à des évènements ISU et selon les quotas préétablis dans le règlement.

1. Processus de sélection

Les critères de sélection sont établis par la commission de sélection et soumis au comité de Swiss Ice Skating pour approbation finale. Il est entendu comme "compétitions internationales" les compétitions mentionnées sur le calendrier officiel de l'ISU, selon la communication ISU "[2343](#)" (hors championnats ISU).

- Pour les compétitions internationales et les JGP, la sélection des délégations est effectuée par la commission de sélection sur la base des critères établis.
- Pour les championnats ISU, la commission de sélection établit une proposition à l'intention du comité de Swiss Ice Skating. La décision définitive appartient au comité de Swiss Ice Skating.

2. Critères généraux pour la participation aux compétitions internationales

2.1. Critères d'âge

Prérequis pour les compétitions internationales seniors :

Pour être éligible aux compétitions internationales en catégorie "ISU Senior", les critères d'âge suivants doivent être remplis (selon la règle ISU 108) :

- L'athlète (fille ou garçon) a atteint au minimum l'âge de 15 ans au 1^{er} juillet 2020.

Prérequis pour les compétitions internationales juniors :

Pour être éligible aux compétitions internationales en catégorie "ISU Junior", les critères d'âge suivants doivent être remplis (selon la règle ISU 108) :

- L'athlète (fille ou garçon) a atteint au minimum l'âge de 13 ans au 1^{er} juillet 2020.
- L'athlète (fille ou garçon) n'a pas atteint l'âge de 19 ans au 1^{er} juillet 2020.
- L'athlète (garçon) n'a pas atteint l'âge de 21 ans au 1^{er} juillet 2020 pour les disciplines suivantes : Danse sur glace et Couple.

Prérequis pour les compétitions internationales Advanced Novice :

Pour être éligible aux compétitions internationales en catégorie "ISU Advanced Novice", les critères d'âge suivants doivent être remplis (selon la règle ISU 108) :

- L'athlète (fille ou garçon) a atteint au minimum l'âge de 10 ans au 1^{er} juillet 2020.
- L'athlète (fille ou garçon) n'a pas atteint l'âge de 15 ans au 1^{er} juillet 2020.
- L'athlète (garçon) n'a pas atteint l'âge de 17 ans pour les disciplines suivantes : danse sur glace et couple au 1^{er} juillet 2020.

2.2. Athlètes de nationalité étrangère

Les athlètes de nationalité étrangère doivent être en possession d'un "clearance certificate" de l'ISU pour participer aux championnats ISU (CM ; CE ; CMJ), GP, JGP et compétitions internationales ISU.

2.3. Convention d'athlètes

Pour être éligibles aux championnats ISU (CM ; CE ; CMJ), GP, JGP et compétitions internationales ISU, les athlètes concernés doivent préalablement avoir signés et renvoyés la convention d'athlète à Swiss Ice Skating.

2.4. Exigences techniques minimales

La réalisation de critères techniques peut être requise pour l'obtention de compétitions internationales. Pour l'ensemble de ce document, les exigences demandées doivent avoir été réalisées dans le même programme sans la mention landed on the quarter (q), underrotated (<), ni downgraded (<<), ni edge (e) et doivent avoir été jugées avec un GOE de -1 ou plus auprès de la majorité des juges. Par ailleurs, les sauts peuvent avoir été réalisés en sauts individuels, en combinaisons ou en séquences. Les éventuels points bonus ne sont pas considérés.

2.5. Choix des compétitions internationales (sous réserve de modification)

Le calendrier ISU des concours internationaux ([lien](#)) est valable à partir du 31 juillet 2020.

En raison de la pandémie actuelle, de nouvelles compétitions internationales, des annulations, des reports ou des changements de lieux peuvent survenir à tout moment. Tous les changements seront reflétés dans le calendrier des compétitions de l'ISU disponible sur www.isu.org/events.

Par ailleurs, Swiss Ice Skating se réserve le droit de ne pas envoyer d'athlète en compétition(s) internationale(s), si la situation sanitaire est jugée trop instable.

Le tableau ci-dessous contient les compétitions internationales ISU comptant dans le processus de sélection pour les Championnats ISU. Une priorité aux membres de l'équipe nationale 2020/21 sera donnée lors de l'inscription à ces événements.

A partir du 1^{er} janvier 2021, la participation à toutes les compétitions figurant sur le calendrier de l'ISU www.isu.org/events est autorisée.

Start date	End date	Place	Mem	Name of the Competition	Ladies			Men			Pairs			Ice Dance		
					S	J	N	S	J	N	S	J	N	S	J	N
23.09.20	26.09.20	Oberstdorf	GER	Challenger Series – Nebelhorn Trophy	x			x			x			x		
15.10.20	17.10.20	Budapest	HUN	Challenger Series – Budapest Trophy	x			x						x		
15.10.20	17.10.20	Budapest	HUN	Budapest Trophy		x			x		x	x			x	
03.11.20	08.11.20	Riga	LAT	Volvo Open Cup 43rd	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
06.11.20	08.11.20	Olomouc	CZE	Pavel Roman Memorial										x	x	x
06.11.20	08.11.20	Prague	CZE	4th Prague Ice Cup	x	x	x	x	x	x						
06.11.20	08.11.20	Bergamo	ITA	IceLab International Cup	x	x		x	x		x	x	x			
12.11.20	15.11.20	Warsaw	POL	Challenger Series – Warsaw Cup	x			x						x		
23.11.20	29.11.20	Budapest	HUN	Santa Claus Cup	x	x	x	x	x	x				x	x	x
23.11.20	30.11.20	Innsbruck	AUT	Challenger Series – Inge Solar Trophy	x			x						x		

02.12.20	05.12.20	Zagreb	CRO	Challenger Series – 53rd Golden Spin of Zagreb	x			x			x			x		
02.12.20	05.12.20	Zagreb	CRO	53rd Golden Spin of Zagreb		x			x			x			x	
11.12.20	13.12.20	Bratislava	SVK	62nd Grand Prix of Bratislava		x	x		x	x		x	x		x	x
05.01.21	10.01.21	Torun	POL	Mentor Torun Cup	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x
25.01.21	31.01.21	Zagreb	CRO	European Figure Skating Championships	x			x			x			x		
25.01.21	31.01.21	Oberstdorf	GER	Bavarian Open	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
02.02.21	07.02.21	Egna	ITA	Egna Dance Trophy											x	x
25.02.21	28.02.21	Den Haag	NED	Challenge Cup	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		

3. Patinage artistique individuel et en couple

3.1. Commission de sélection patinage artistique

- Laurent Alvarez, Chef du sport de performance
- Sandor Galambos, Chef commission Figure
- Richard Leroy, entraîneur national de la relève

3.2. Équipe nationale de Swiss Ice Skating

Les compétitions sont définies en accord avec le chef du sport de performance (pour les athlètes de l'équipe nationale +19/M19/M17) et avec l'entraîneur national de la relève (pour les athlètes de l'équipe nationale M15/M13).

Choix des compétitions : selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5

Quota de compétitions (patinage artistique individuel) :

Athlètes	Avec forfait de Swiss Ice Skating*	Aux frais de l'athlète	Remarques
Équipe Nationale +19 ¹	Max. 3 compétitions internationales	Max. 3 compétitions internationales	<p><u>Les JGP sont inclus dans ce quota et sont financés par un forfait de Swiss Ice Skating au même titre que les autres compétitions à forfait.</u></p> <p>Les GP, CE, CM, CMJ et les éventuelles compétitions de qualification/préparation/sélection aux CE/CM/CMJ/JO, déterminées par Swiss Ice Skating et l'ISU, ne sont pas inclus.</p>
Équipe Nationale M19 ²	Max. 2 compétitions internationales	Max. 3 compétitions internationales	
Équipe Nationale M17 ²	Max. 2 compétitions internationales	Max. 3 compétitions internationales	
Équipe Nationale M15 ³	Max. 2 compétitions internationales	Max. 2 compétitions internationales	
Équipe Nationale M13	Max. 2 compétitions internationales	Max. 2 compétitions internationales	
*Selon le règlement des frais de Swiss Ice Skating.			

¹ Les athlètes de l'équipe nationale +19 obtiennent d'office 4 compétitions internationales (2 avec forfait, 2 aux frais de l'athlète). Dès la validation de min. 2A et 3 triples sauts différents (dames) / 4 triples sauts différents (messieurs) en Swiss Cups/compétitions internationales/CS et selon les exigences du point 2.4, le quota restant est obtenu.

² Les athlètes de l'équipe nationale M19 et M17 obtiennent d'office 3 compétitions internationales (1 avec forfait, 2 aux frais de l'athlète). Dès la validation de min. 2A et 3 triples sauts différents en Swiss Cups/compétitions internationales/CS et selon les exigences du point 2.4, le quota restant est obtenu.

³ Les athlètes M15 souhaitant concourir en compétitions internationales Junior doivent valider 2A et 2 triples sauts différents (dames) / 2A et 3 triples sauts différents (messieurs) lors de Swiss Cups/CS selon les exigences du point 2.4.

Quota de compétitions (patinage artistique en couple) :

Athlètes	Avec forfait de Swiss Ice Skating*	Aux frais de l'athlète	Remarques
Équipe Nationale Elite ⁴	Max. 3 compétitions internationales	Max. 3 compétitions internationales	<u>Les JGP sont inclus dans ce quota et sont financés par un forfait de Swiss Ice Skating au même titre que les autres compétitions à forfait.</u> Les GP, CE, CM, CMJ et les éventuelles compétitions de qualification/préparation/sélection aux CE/CM/CMJ/JO, déterminées par Swiss Ice Skating et l'ISU, ne sont pas inclus.
Équipe Nationale Junior ⁵	Max. 2 compétitions internationales	Max. 3 compétitions internationales	

*Selon le règlement des frais de Swiss Ice Skating.

3.3. Cadres nationaux de Swiss Ice Skating

Les compétitions sont définies en accord avec le chef du sport de performance pour les athlètes des cadres nationaux (élite et juniors) et avec l'entraîneur national de la relève pour les athlètes des cadres novices.

Choix des compétitions : selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5

La participation aux compétitions internationales pour les athlètes des cadres nationaux est soumise aux conditions suivantes. Par ailleurs, les exigences mentionnées au point 2.4 s'appliquent.

Cadre national Élite :

- 1 compétition ISU en "Senior" à ses propres frais.

Si au cours de cette compétition internationale l'athlète a réalisé dans le même programme 2A et 3 triples sauts différents (dames) / 4 triples sauts différents (messieurs), il aura la possibilité de recevoir :

- Deux compétitions ISU en "Senior" supplémentaires, dont une avec un forfait de soutien de Swiss Ice Skating.

Si ces minimas ne sont pas validés au cours de la première compétition internationale, l'athlète aura la possibilité de valider ces mêmes exigences en Swiss Cups et/ou CS afin d'obtenir une seconde compétition internationale ISU en "Senior" à ses propres frais.

Cadre national Junior A :

- 1 compétition ISU en "Junior" à ses propres frais.

Si au cours de cette compétition internationale l'athlète a réalisé dans le même programme le 2A et 2 triples sauts différents (dames) / 2A et 3 triples sauts différents (messieurs), il aura la possibilité de recevoir :

- 1 compétition ISU en "Junior" avec cette fois un forfait de soutien de Swiss Ice Skating.

⁴ Les athlètes de l'équipe nationale Elite couple obtiennent d'office 4 compétitions internationales (2 avec forfait, 2 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (SP+FS) de min. 130 en Swiss Cups/compétitions internationales/CS, le quota restant est obtenu.

⁵ Les athlètes de l'équipe nationale Junior couple obtiennent d'office 3 compétitions internationales (1 avec forfait, 2 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (SP+FS) de min. 105 en Swiss Cups/compétitions internationales/CS, le quota restant est obtenu.

Si ces minimas ne sont pas validés au cours de la première compétition internationale, l'athlète aura la possibilité de valider ces mêmes exigences en Swiss Cups et/ou CS afin d'obtenir une seconde compétition internationale ISU en "Junior" à ses propres frais.

Cadre national Junior B :

Dès le moment où un athlète du cadre Junior B valide 2A et 2 triples sauts différents (dames) / 2A et 3 triples sauts différents (messieurs) en Swiss Cups/CS, il peut obtenir :

- 1 compétition ISU en "Junior" à ses propres frais.
- Si au cours de cette compétition l'athlète a réalisé dans le même programme le 2A et 2 triples sauts différents (dames) / 3 triples sauts différents (messieurs), il aura la possibilité de recevoir une 2ème compétition ISU en "Junior" avec un forfait de soutien de Swiss Ice Skating.

Remarque : Un athlète membre d'un cadre Junior souhaitant participer à une compétition internationale ISU "Senior" doit d'abord réaliser les minima Senior (2A et 3 triples sauts différents pour les dames / 4 triples sauts différents pour les messieurs) en Swiss Cups ou CS 2020/21.

Cadre national Novice A :

- 1 compétition ISU en "Advanced Novice ou Junior" à ses propres frais.
- Si au cours de cette compétition l'athlète a réalisé dans le même programme le 2A et 1 triple saut, il aura la possibilité de recevoir une 2ème compétition ISU en "Advanced Novice ou Junior" avec cette fois un forfait de soutien de Swiss Ice Skating.

Remarque : Un athlète membre d'un cadre Novice souhaitant participer à une compétition internationale ISU Junior doit d'abord réaliser les minima Junior (2A et 2 triples sauts différents pour les dames / 2A et 3 triples sauts différents pour les messieurs) en Swiss Cups ou CS 2020/21.

Cadre national Novice B/Jeunes Novices (si éligibles en Advanced Novice uniquement) :

- Si au cours d'une Swiss Cup ou aux CS, un athlète du cadre Novice B/Jeune novice a réalisé en un seul programme le 2A et 1 triple saut, il aura la possibilité de recevoir une compétition ISU en "advanced novice" à ses propres frais.
- Si au cours de cette compétition ISU l'athlète a réalisé dans le même programme le 2A et 1 triple saut, il aura la possibilité de recevoir une 2ème compétition ISU en "advanced novice" avec un forfait de soutien de Swiss Ice Skating.

La demande de compétition peut être faite dès l'atteinte des exigences techniques auprès du chef du sport de performance (laurent.alvarez@swissiceskating.ch) pour les athlètes membre des cadres nationaux Élite/Juniors ou auprès de l'entraîneur national de la Relève (richard.leroy@swissiceskating.ch) pour les athlètes membre d'un cadre novice.

Les frais d'inscriptions pour ces compétitions sont pris en charge par Swiss Ice Skating.

Cadres nationaux Couples

Choix des compétitions : selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5

Athlètes	Avec forfait de Swiss Ice Skating*	Aux frais de l'athlète	Remarques
Cadre Élite Couple ⁶	Max. 1 compétition internationale	Max. 3 compétitions internationales	<u>Les JGP sont inclus dans ce quota et sont financés par un forfait de Swiss Ice Skating au même titre que les autres compétitions à forfait.</u> Les GP, CE, CM, CMJ et les éventuelles compétitions de qualification/préparation/sélection aux CE/CM/CMJ/JO, déterminées par Swiss Ice Skating et l'ISU, ne sont pas inclus.
Cadre Junior Couple ⁷	Max. 1 compétition internationale	Max. 2 compétitions internationales	

*Selon le règlement des frais de Swiss Ice Skating.

Les possibilités d'inscriptions pour des compétitions en catégories "Novice Couple" (Basic Novice ou Advanced Novice) seront étudiées le cas échéant.

3.4. Retraits

Les frais d'inscription aux compétitions internationales devront être remboursés à Swiss Ice Skating pour tout retrait non justifié par un certificat médical.

Par ailleurs, le forfait de soutien ne pourra pas être alloué en cas de retrait durant une compétition non justifié par un certificat médical mentionnant la raison du forfait.

⁶ Les athlètes du cadre Elite Couple obtiennent d'office 2 compétitions internationales (1 avec forfait, 1 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (SP+FS) de min. 130 en Swiss Cups/compétitions internationales/CS, le quota restant est obtenu.

⁷ Les athlètes du cadre Junior Couple obtiennent d'office 2 compétitions internationales (1 avec forfait, 1 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (SP+FS) de min. 105 points (Swiss Cups/compétitions internationales/CS), le quota restant est obtenu.

4. Danse sur glace

4.1. Commission de sélection danse sur glace

- Laurent Alvarez, Chef du sport de performance
- Sandor Galambos, Chef commission Figure
- Stéphane Lambiel, entraîneur national Élite
- Cédric Pernet, entraîneur national de Danse sur glace (voix consultative)

4.2. Équipe nationale de Danse sur glace de Swiss Ice Skating

Les compétitions sont définies en accord avec le chef du sport de performance et l'entraîneur national de Danse sur glace.

Choix des compétitions : selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5

Quota de compétitions :

Athlètes	Avec forfait de Swiss Ice Skating*	Aux frais de l'athlète	Remarques
Équipe Nationale Élite ⁸	Max. 3 compétitions internationales	Max. 3 compétitions internationales	<u>Les JGP sont inclus dans ce quota et sont financés par un forfait de Swiss Ice Skating au même titre que les autres compétitions à forfait.</u> Les GP, CE, CM, CMJ et les éventuelles compétitions de qualification/préparation/sélection aux CE/CM/CMJ/JO, déterminées par Swiss Ice Skating et l'ISU, ne sont pas inclus.
Équipe Nationale Junior ⁹	Max. 2 compétitions internationales	Max. 3 compétitions internationales	

*Selon le règlement des frais de Swiss Ice Skating.

⁸ Les athlètes de l'équipe nationale Elite de Danse sur glace obtiennent d'office 4 compétitions internationales (2 avec forfait, 2 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (RD+FD) de min. 130 en Swiss Cups/compétitions internationales/CS, le quota restant est obtenu.

⁹ Les athlètes de l'équipe nationale Junior de Danse sur glace obtiennent d'office 3 compétitions internationales (1 avec forfait, 2 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (RD+FD) de min. 105 en Swiss Cups/compétitions internationales/CS, le quota restant est obtenu.

4.3. Cadres nationaux de Danse sur glace de Swiss Ice Skating

Les compétitions sont définies en accord avec le chef du sport de performance et l'entraîneur national de Danse sur glace (pour les athlètes des cadres nationaux Élite et Juniors) et avec l'entraîneur national de la relève et l'entraîneur national de Danse sur glace (pour les athlètes des cadres novices).

Choix des compétitions : selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5

Quota de compétition :

Athlètes	Avec forfait de Swiss Ice Skating*	Aux frais de l'athlète	Remarques
Cadre Élite Danse sur glace ¹⁰	Max. 1 compétition internationale Senior	Max. 3	<u>Les JGP sont inclus dans ce quota et sont financés par un forfait de Swiss Ice Skating au même titre que les autres compétitions à forfait.</u> Les GP, CE, CM, CMJ et les éventuelles compétitions de qualification/préparation/sélection aux CE/CM/CMJ/JO, déterminées par Swiss Ice Skating et l'ISU, ne sont pas inclus.
Cadre Junior Danse sur glace ¹¹	Max. 1 compétition internationale Junior	Max. 2	
Cadre Novice Danse sur glace	Max. 1 compétition internationale Advanced novice ou Intermediate novice	Max. 1	

*Selon le règlement des frais de Swiss Ice Skating.

4.4. Retraits

Les frais d'inscription aux compétitions internationales devront être remboursés à Swiss Ice Skating pour tout retrait non justifié par un certificat médical.

Par ailleurs, le forfait de soutien ne pourra pas être alloué en cas de retrait non justifié par un certificat médical mentionnant la raison du forfait.

¹⁰ Les athlètes du cadre Elite de Danse sur glace obtiennent d'office 2 compétitions internationales (1 avec forfait, 1 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (RD+FD) de min. 130 en Swiss Cups/compétitions internationales/CS, le quota restant est obtenu.

¹¹ Les athlètes du cadre Junior de Danse sur glace obtiennent d'office 2 compétitions internationales (1 avec forfait, 1 aux frais de l'athlète). Dès l'obtention d'un TSS (RD+FD) de min. 105 en Swiss Cups/compétitions internationales/CS, le quota restant est obtenu.

5. Critères de sélections pour les championnats ISU (CM, CE, CMJ), JGP et compétitions internationales spécifiques

5.1. Universiades d'hiver (événement reporté)

Les critères de sélection pour les Universiades d'hiver 2021 sont présentés dans un document séparé ([lien](#)).

5.2. EYOF (événement reporté)

Les critères de sélection pour les EYOF 2021 sont présentés dans un document séparé ([lien](#)).

5.3. ISU Junior Grand Prix (annulés)

Critères d'âge : Selon âge Junior ISU pour la saison 2020/21

Quota de JGP :

Junior Grand Prix	Discipline
JGP Kosice / SVK – September 2-5, 2020 (annulé)	Ice Dance
JGP Budapest / HUN – September 9-12, 2020	Junior Men & Ladies
JGP Yokohama / JPN – September 16-19, 2020 (annulé)	Junior Men, Ladies & Ice Dance
JGP Tashkent / UZB – September 30-October 3, 2020	Junior Men & Ladies
JGP Ljubljana / SLO – October 7-10, 2020	Ice Dance

Prérequis pour participer à la sélection JGP 2020/21 – Patinage artistique et Danse sur glace :

- Membre de l'équipe nationale Swiss Ice Skating 2020/21
- Âge ISU Junior pour la saison 2020/21
- Planification de la saison et des compétitions internationales 2020/21 sur le circuit Junior en vue d'une sélection aux championnats du Monde Junior 2021

Processus de sélection des JGP 2020/21 :

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, le test de sélection JGP initialement prévu le 20 juin 2020 est annulé. L'attribution des JGP pour la saison 2020/21 se fera par conséquent sur la base des éléments suivants :

Patinage artistique :

- Meilleur TSS (SP+FS)¹² obtenu en compétitions nationales (Swiss Cups) ou internationales en catégorie Junior de la saison 2019/20
- Résultats des CS 2020
- Potentiel de l'athlète

¹² Les points bonus ne sont pas considérés

Danse sur glace :

- Meilleur TSS (RD + FD)¹² obtenu en compétitions nationales (Swiss Cups) ou internationales en catégorie Junior de la saison 2019/20
- Résultats des CS 2020
- Potentiel du couple

5.4. ISU Grand Prix

Critères d'âge : Selon âge Senior ISU pour la saison 2020/21

Conditions de participation : La participation aux Grand Prix se fait sur invitation de l'ISU. Le score total minimum exigé par l'ISU pour participer aux Grand Prix correspond à 3/5^{ème} du score le plus élevé par discipline du dernier championnat du Monde.

Suite à l'annulation des championnats du Monde 2020, le score total minimum exigé correspond à 3/5^{ème} du score le plus élevé par discipline aux derniers championnats d'Europe et Quatre Continents.

Dames : 144.49

Messieurs : 179.65

Couple : 140.75

Danse sur glace : 132.25

5.5. Championnats ISU

Les critères de sélection pour les championnats ISU sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Championnats d'Europe (Zagreb) – 25 au 31 janvier 2021 – ANNULÉ				
	Dames	Messieurs	Couples	Danse sur glace
1) Objectifs Swiss Ice Skating	Top 8 / Final	Top 16	Final	Final
2) Période de sélection	15 août 2020 – 13 décembre 2020			
3) Compétitions prises en considération	Compétitions internationales ISU Senior (selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5) ; Swiss Cups Elite ; Championnat Suisse Élite 2021.			
4) Quota de place ¹³	2	1	1	1
5) Prérequis	Avoir les TES minimaux pour la participation aux CE (selon communication ISU 2332) en date du 13 décembre 2020 .			
6) Sélection finale	<p>Les athlètes remplissant le critère 5 sont éligibles pour une sélection aux championnats d'Europe. Si le nombre d'athlètes remplissant le critère 5 excède le nombre de places de quota disponible, le comité de sélection proposera au comité de Swiss Ice Skating une sélection sur la base des critères complémentaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Placement aux CS 2021 (rang 1-3) - Meilleur TSS (SP/RD+FS/FD) en compétitions internationales et/ou Swiss Cups durant la période de sélection <p>Dames (pour la 2^{ème} place de quota) : L'athlète avec le "TSS" (SP+FS) le plus élevé est sélectionnée pour les championnats d'Europe. Les athlètes avec le second et troisième meilleur "TSS" (SP+FS) sont nommés substitués.</p> <p>Messieurs : L'athlète avec le "TSS" (SP+FS) le plus élevé est sélectionné pour les championnats d'Europe. L'athlète avec le second meilleur "TSS" (SP+FS) est nommé substitut.</p> <p>Danse sur glace : Le couple avec le "TSS" (RD+FD) le plus élevé est sélectionné pour les championnats d'Europe. Le couple avec le second meilleur "TSS" (RD+FD) est nommé substitut.</p> <p>Couple : Le couple avec le "TSS" (SP+FS) le plus élevé est sélectionné pour les championnats d'Europe.</p> <p>La sélection définitive sera validée par le Comité de Swiss Ice Skating sur proposition du comité de sélection.</p>			
7) Délai de décision :	16 décembre 2020			

¹³ L'athlète se classant dans le top 10 des CE 2020 est qualifiée d'office pour les CE 2021.

Championnats du Monde (Stockholm) – 22 au 28 mars 2021 Évènement qualificatif pour l'obtention du quota olympique 2022				
	Dames	Messieurs	Couples	Danse sur glace
1) Objectifs Swiss Ice Skating	Top 18	Top 22	Final	Final
2) Période de sélection	15 août 2020 – 28 février 2021			
3) Compétitions prises en considération	Compétitions internationales ISU Senior (selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5) ; Swiss Cups Elite (<u>jusqu'en date du 6 décembre 2020</u>)			
4) Quota de place ¹⁴	1 ¹⁵	1	1	1
5) Prérequis	Avoir les TES minimaux pour la participation aux CM (selon communication ISU 2332) en date du 31 janvier 2021 .			
6) Sélection finale	<p>Les athlètes remplissant le critère 5 sont éligibles pour une sélection aux championnats du Monde. Si plus d'un athlète/couple remplit le critère 5, la sélection se fera sur la base de la moyenne des 3 meilleurs TSS (SP/RD+FS/FD) obtenus durant la période de sélection.</p> <p>Si la différence de moyenne "TSS" est égale ou supérieure à 12 points (disciplines individuelles) / 10 points (couple et danse sur glace), l'athlète/couple avec la meilleure moyenne "TSS" est sélectionné d'office pour les championnats du Monde. L'athlète/couple avec la seconde meilleure moyenne "TSS" est nommé substitut.</p> <p>Si la différence de moyenne "TSS" est inférieure à 12 points (disciplines individuelles) / 10 points (couple et danse sur glace), les 2 athlètes/couples ayant obtenu la moyenne "TSS" la plus élevée participeront à une compétition de sélection (Challenge Cup/The Hague; 25-28.02.2021). L'athlète/couple obtenant le meilleur TSS (SP/RD+FS/FD) lors de cette compétition de sélection est sélectionné pour les championnats du Monde. L'athlète/couple avec le second meilleur TSS (SP/RD+FS/FD) est nommé substitut.</p> <p>La sélection définitive sera validée par le Comité de Swiss Ice Skating sur proposition de la commission de sélection.</p>			
7) Délai de décision	28 février 2021			

¹⁴ L'athlète/couple se classant dans le top 10 des CE 2021 est qualifié d'office aux CM 2021 (évènement qualificatif pour le quota olympique 2022).

¹⁵ L'athlète/couple s'étant classé dans le top 10 aux CE 2020 est qualifiée d'office pour les CM 2021 (évènement qualificatif pour le quota olympique 2022). La nomination d'athlètes en tant que substitut se fait sur la base de la moyenne des 3 meilleurs TSS (SP+FS) de la période de sélection selon les précisions du point 6 (sans compétition de sélection).

Championnats du Monde Junior (Harbin) – 1 au 7 mars 2021 – **ANNULÉ**

	Dames	Messieurs	Couples	Danse sur glace
1) Objectifs Swiss Ice Skating	Top 16	Final	Final	Final
2) Période de sélection	15 août 2020 – 31 janvier 2021			
3) Compétitions prises en considération	Compétitions internationales ISU Junior (selon la liste des compétitions énumérée au point 2.5) ; Swiss Cups Junior ; Championnats suisses Junior			
4) Quota de place	1	1	1	1
5) Prérequis	Avoir les TES minimaux pour la participation aux CMJ (selon communication ISU 2332) en date du 31 janvier 2021 .			
6) Obtention d'un TSS minimum lors de la "Rhythm Dance" (RD) dans l'une des compétitions prises en considération (cf. point 3)				TSS RD = 45 points
7) Sélection finale	<p><u>Patinage artistique :</u> Les athlètes remplissant le critère 5 sont éligibles pour une sélection aux championnats du Monde Junior. Si plus d'un athlète remplit le critère 5, la sélection finale se fera sur la base de la moyenne des 2 meilleurs "TSS" (SP/RD+FS/FD) obtenus durant la période de sélection. L'athlète avec la moyenne "TSS" (SP+FS) la plus élevée est sélectionné pour les championnats du Monde Junior. L'athlète avec la seconde meilleure moyenne "TSS" (SP+FS) est nommé substitut.</p> <p><u>Danse sur glace :</u> Les couples remplissant les critères 5 et 6 sont éligibles pour une sélection aux championnats du Monde Junior. Si plus d'un couple remplit les critères 5 et 6, celui ayant obtenu le TSS "RD" le plus élevé est sélectionné aux championnats du Monde Junior. Le couple avec le second meilleur TSS "RD" est nommé substitut.</p> <p>La sélection définitive sera validée par le Comité de Swiss Ice Skating sur proposition de la commission de sélection.</p>			
8) Délai de décision :	3 février 2021			

6. Compétitions internationales interclubs

Les compétitions du calendrier officiel de l'ISU, ouvertes pour les catégories novices aux inscriptions par les clubs, peuvent exclusivement faire l'objet d'une participation d'athlètes du Team Novice de Swiss Ice Skating. Les athlètes sont inscrits et patinent sous le nom du club qu'ils représentent (à leurs propres frais) mais doivent au préalable recevoir l'autorisation de l'entraîneur national de la relève pour s'y inscrire.

Toutes les autres compétitions internationales de type "interclub" peuvent faire l'objet d'une participation de tous les athlètes licenciés de Swiss Ice Skating. Sont considérées comme compétitions "interclub" toutes les compétitions ne figurant pas sur le calendrier officiel de l'ISU (selon la communication ISU) mais mentionnant l'ouverture internationale aux clubs en tant que tel sur son *announcement*. Les athlètes sont inscrits et patinent sous le nom du club qu'ils représentent (à leurs propres frais). Ils ne doivent pas recevoir l'autorisation du chef sport de performance ou de l'entraîneur national de la relève pour s'y inscrire.

Il est de la responsabilité de l'athlète et de son coach ainsi que des clubs qui effectuent les inscriptions de veiller à respecter ces directives. En cas de non-respect, Swiss Ice Skating se réserve le droit d'appliquer des sanctions, conformément aux règlements ISU.

7. Blessure / maladie / force majeure

En cas de blessure ou de maladie empêchant la participation à une compétition internationale, il est de la responsabilité du patineur d'en informer au plus vite le chef sport de performance (laurent.alvarez@swissiceskating.ch) pour les athlètes des cadres nationaux Juniors/Seniors ou l'entraîneur national de la relève (richard.leroy@swissiceskating.ch) pour les athlètes du Team Novice ainsi que de faire parvenir un certificat médical (ainsi qu'une copie traduite en anglais) qui permettra de recourir à l'assurance annulation conclue par Swiss Ice Skating. Ceci est valable également dans le cas où l'organisation du voyage a été effectuée par le(s) athlète(s), l'assurance annulation couvrant également ces cas-là puisque le(s) athlète(s) sont délégués par la fédération.

Remarques importantes :

En cas de force majeure (blessure, annulation d'un concours international, etc...), le Comité de Swiss Ice Skating, sur proposition de la commission de sélection, a la possibilité d'adapter les critères de sélection ainsi que les délégations aux compétitions et championnats internationaux (y compris les JGP) à la situation du moment.

Retrait des compétitions internationales de type "Challenger series" :

Le retrait d'une compétition internationale de type Challenger doit impérativement être justifié par un certificat médical en anglais qui sera transmis à l'ISU par la fédération.

Les athlètes se désistant sans raison valable ne pourront participer à une autre compétition Challenger de la saison qu'après avoir argumenté les raisons du retrait au Vice-Président de l'ISU qui décidera au cas par cas de la procédure à suivre.

Swiss Ice Skating se réserve le droit d'appliquer des sanctions aux athlètes qui ne respecteraient pas la procédure ou les délais impartis.

8. Wild cards

Une possibilité de participer à des compétitions internationales Novices, Juniors ou Seniors à leurs propres frais ou moyennant un forfait de Swiss Ice Skating pourra être donnée par le comité de sélection dans les cas suivants :

- Athlètes suisses résidant de façon temporaire (au moins 6 mois) ou permanente à l'étranger.
- Athlètes étrangers désirant patiner pour la Suisse en cours de saison, au bénéfice d'un *release certificate* par leur fédération d'origine et d'un "clearance certificate" de l'ISU.
- Athlètes qui ont participé à des compétitions internationales durant les deux dernières saisons, mais qui n'appartiennent pas au cadre national dans la saison en cours.
- En ce qui concerne une éventuelle participation aux Championnats ISU, ces athlètes doivent néanmoins remplir les critères de sélection du point 5 "Critères de sélections pour les championnats ISU (CM, CE, CMJ), JGP et compétitions internationales spécifiques".

9. Finances & logistique

Les frais sont indemnisés sur la base de forfaits définis dans le règlement des frais Swiss Ice Skating en vigueur ([lien](#)).

10. Modifications des critères ou cas non couverts

Le Comité de Swiss Ice Skating décide de tous les cas exceptionnels ou non couverts par le présent document.

Ittigen, le 20 juillet 2020